

**Service du greffe**

275, rue Notre-Dame Est  
Bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3142  
Télécopieur : 514 872-5655

Le 27 août 2018

Monsieur Pierre Gaudreau  
Directeur  
Réseau d'aide aux personnes seules et  
itinérantes de Montréal (RAPSIM)  
1431, rue Fullum, suite 203  
Montréal (Québec) H2K 0B5

[pierre.gaudreau@rapsim.org](mailto:pierre.gaudreau@rapsim.org)

**Objet: Déclaration de reconnaissance et de soutien aux organismes  
communautaires montréalais**

**Résolution CM18 0927 du conseil municipal du 20 août 2018**

---

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, pour information, copie de la résolution en titre, adoptée par le conseil municipal lors de l'assemblée ordinaire tenue le 20 août 2018.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Yves Saindon, avocat  
Le greffier de la Ville

YS/gf

p. j.

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 20 août 2018  
Séance tenue le 20 août 2018

Résolution: CM18 0927

---

### Déclaration de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires montréalais

Attendu que la Ville de Montréal a adopté la Politique de développement social *Montréal de tous les possibles* à l'unanimité du conseil municipal en juin 2017;

Attendu que la Politique s'est donné pour vision de faire de Montréal une métropole solidaire et inclusive, composée de quartiers durables, où il fait bon vivre et s'épanouir; riche de l'apport de ses citoyennes et citoyens et des acteurs sociaux;

Attendu que les organismes communautaires contribuent à la réalisation de cette vision en luttant contre les inégalités, en favorisant l'exercice de la citoyenneté et en Suvrant à la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais de toutes origines et de toutes conditions;

Attendu que la Politique vise également à reconnaître l'apport des organismes communautaires et à actualiser les mécanismes de collaboration avec ceux-ci, tel que le précisera le plan d'action 2018-2020;

Attendu que les organismes communautaires sont des partenaires incontournables dans la mise en Suivre des différentes politiques et stratégies sociales de la Ville de Montréal;

Attendu que les organismes communautaires ont développé une expertise fine des enjeux et défis que vivent les différents groupes de population sur le territoire montréalais;

Attendu que le Service de la diversité sociale a versé un total de 25,3 M\$ en contributions financières à divers organismes montréalais selon la reddition de comptes financière 2017;

Attendu que le gouvernement du Québec s'est doté en 2001 d'une politique de reconnaissance et de soutien de communautaire autonome, intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*;

ET

Considérant que la Ville, tel que précisé dans la Politique, est gardienne d'une action montréalaise cohérente en matière de développement social;

Considérant que la Ville est responsable des dossiers qui relèvent de sa compétence;

Considérant que la Ville joue un rôle de collaborateur et de facilitateur avec ses partenaires et leurs regroupements, afin de travailler solidairement sur les enjeux complexes; et

Considérant que plusieurs villes au Québec et plusieurs arrondissements à Montréal se sont dotés d'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires;

Considérant que les organismes communautaires sont confrontés à de nombreux défis affectant la réalisation de leur mission, notamment en termes de stabilité financière et locative;

Il est proposé par Mme Rosannie Filato

appuyé par Mme Valérie Plante  
Mme Christine Black  
M. Benoit Langevin  
Mme Karine Boivin-Roy

Et résolu :

- 1 - que le conseil municipal, par cette déclaration, reconnaît l'apport des organismes communautaires au bien-être et à la qualité de vie de la population montréalaise, dans la lutte aux inégalités, dans l'exercice de la citoyenneté des Montréalaises et Montréalais de toutes origines et de toutes conditions, ainsi que dans le développement social et économique de la métropole;
- 2 - que la Ville de Montréal se dote d'une Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et mandate le Service de la diversité sociale et des sports pour son élaboration; et
- 3 - que des mécanismes de consultation appropriés soient prévus à cette fin, en vue d'une adoption par le conseil municipal en 2019.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil cède la parole à la conseillère Rosannie Filato.

La conseillère Filato mentionne que l'objectif premier de l'adoption de déclarations lors des séances du conseil est parfois de s'engager, comme Administration, à poser des gestes nécessaires pour protéger des acquis aussi fondamentaux que ceux d'assurer le respect des droits de la personne, de la dignité humaine et le développement d'une communauté inclusive et égalitaire. Elle souhaite par cette déclaration que tous les élus, de tout parti confondu, prennent le temps de saluer les organismes communautaires, à titre de partenaires de premier plan dans cette mission, tant pour leur rôle essentiel que pour leur apport inestimable.

La conseillère Filato souligne la présence dans les tribunes de M. Patrice Allard, chef de division au Service de la diversité sociale et des sports ainsi que plusieurs représentants de regroupements montréalais, dont M. Bruno Laprade et Mme Marie-André Painchaud du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal; Mme Caroline Toupin du Réseau québécois de l'action communautaire autonome; Mme Lise Beaudoin et M. Raphaël Massé de la Table de concertation des aînés.es de l'Île de Montréal; Mme Danitsa Hristova du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse; M. Pierre-Louis Roisé du Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal; M. Pierre Gaudreau du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal; M. James McGregor du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal; Mme Carole Benjamin de la Table des groupes des femmes de Montréal et M. Jean-Yves Joannette de la Table régionale des organismes d'éducation populaire, et les salue ainsi que leurs équipes.

La conseillère Filato poursuit et remercie ces personnes engagées pour le travail qu'elles effectuent auprès des aînés.es, des personnes en situation d'itinérance, des enfants qui sont les premiers sur la ligne de front à représenter et à être la voix des citoyens les plus vulnérables de la société, sans compter le temps et l'énergie pris pour faire en sorte que tous ces gens soient entourés de ressources qui améliorent leur qualité de vie par le biais d'une foule d'activités allant du loisir au soutien psychosocial en passant par les sports, la culture, la participation sociale, l'entraide, la sécurité alimentaire, la recherche d'un logis décent, l'intégration sociale et professionnelle, les meilleures chances de développement pour les enfants, un sain vieillissement pour les aînés.es, ainsi que l'épanouissement personnel et collectif, parmi tant d'autres choses. Elle souligne la détermination sans relâche de ces travailleurs dans leurs efforts pour lutter contre les inégalités, tout en rappelant aux décideurs tout le travail qu'il y a à faire pour les réduire et les prévenir. La conseillère Filato mentionne que ces organismes sont une source d'inspiration pour tous et qu'il est temps que la Ville de Montréal les salue par l'ouverture d'un chantier de collaboration afin de leur fournir les outils nécessaires pour bien effectuer leur travail de la meilleure manière possible, le tout fondé sur des valeurs communes qui feront de cette collaboration, un véritable partenariat.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, et à la conseillère Christine Black qui, respectivement, saluent tous les gens présents et qui soulignent l'importance de l'apport de ces organismes communautaires pour la Ville.

La présidente du conseil remercie tous les gens pour leur présence.

Adopté à l'unanimité.

15.02  
/pl


Valérie PLANTE

\_\_\_\_\_  
Mairesse

Yves SAINDON

\_\_\_\_\_  
Greffier de la Ville

(certifié conforme)

  
\_\_\_\_\_  
Yves SAINDON  
Greffier de la Ville